



VALORISER
Les 800 ans de l'église Notre-Dame

P 6

Institut de Vigne :
un service, une histoire

P 7

Le Centre Hospitalier
de Semur, essentiel
pour le territoire

P 8

COMPRENDRE
La transition énergétique
au cœur des préoccupations

P 9

SORTIR/BOUGER
Tour de France cycliste :
Semur ville départ

P 13

Médiévales et Bague :
le programme

P 14



Entreprise POTIER et Fils

À votre service depuis 1950

- CHAUFFAGE
- PLOMBERIE
- ÉNERGIES RENOUVELABLES

RÉALISATION SALLES DE BAIN

rue Champ de la Perdrix - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS

03 80 96 65 55

secretariat@saspotier.fr



**OPTIK
BUDGET**

SEMUR-EN-AUXOIS - CC Champlon
03 80 97 48 16

Magasin ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

OPTICIENS

la Vie est Belle

OPTICIENS INDÉPENDANTS

SEMUR-EN-AUXOIS - CC Intermarché
03 80 97 06 67

Magasin ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h.




**NOUVEAU
SERVICE**

Votre ordonnance
en **48h***

sur rendez-vous au **Lyleo**[©]
03 80 97 48 16 - 03 80 97 06 67

Contrôle de la correction visuelle réalisée en magasin par
un opticien diplômé et télé-transmis par la plate-forme
LYLEO à des ophtalmologistes partenaires*.



 Retrouvez-nous sur optikbudget.com -  

 Retrouvez-nous sur lavueestbelle.com | 

* Le contrôle de la correction visuelle n'est pas un examen médical, il ne remplace pas une consultation chez votre ophtalmologiste. Ordonnances délivrées par nos ophtalmologistes partenaires. Après analyse des informations transmises, l'ophtalmologiste peut refuser la délivrance d'une ordonnance.

Sommaire

RETOUR EN IMAGES

Trail du Vieux-Semur, vœux
2024, nouveaux commerces,
France Services... p 4-5

VALORISER

Les 800 ans de l'église
Notre-Dame p 6

Institut de Vigne :
un service, une histoire p 7

Le Centre Hospitalier
de Semur, essentiel
pour le territoire p 8

COMPRENDRE

Transition énergétique p 9

AGIR

Une séance de plantation
pour les conseillers
municipaux jeunes p 10

L'entretien des murs
en pierres sèches p 11

Travaux : la future unité
d'autodialyse, Maison de
l'Eau, taille des arbres... p 12

SORTIR/BOUGER

Semur, ville départ du
Tour de France cycliste p 13

Médiévales et Bague :
le programme p 14

La tribune de l'opposition p 15

La tribune de la majorité p 15

L'agenda p 15

Hôtel de ville

7 bis place de l'Ancienne Comédie

21140 Semur-en-Auxois



Tél : 03 80 97 01 11



ville-semur-en-auxois.fr



facebook.com/villedesemurenauxois



instagram.com/semurenauxois

Directrice de publication, Catherine Sadon.
Rédaction, Amandine Jacquet, élus et agents
municipaux.

Mise en page, Jocelyne Jacquet.

Graphisme, Franck Dujoux.

Photos, Christophe Gilles (pages 1, 6, 7, 13, 14),
élus et agents.

Imprimeur, ADN imprimeur.

Imprimé sur papier recyclé.

Date de la parution, avril 2024.

Dépôt légal, avril 2024.

Tirage, 2 600 exemplaires.

Dépôt légal à parution.

Bulletin municipal n° 42 - avril 2024.

Ne peut être vendu, reproduction interdite.



Chères Semuroises, chers Semurois,

À Semur en 2024, les événements seront
nombreux et exceptionnels.

Aux traditionnelles fêtes de mai et de
juin que sont les Fêtes de la Bague et
les Fêtes médiévales s'ajouteront cette

année le Tour de France le 6 juillet et le relais de la flamme
olympique le 12 juillet.

Ce seront autant d'occasions de réunir les habitants de notre
territoire dans des moments festifs et joyeux, des moments
populaires qui vous réjouiront tous.

Ce seront aussi autant de coups de projecteurs sur notre
commune qui contribueront à la rendre toujours plus attractive.

Avec le Département sans lequel rien n'aurait été possible, nous,
élus et agents municipaux sommes mobilisés pour préparer les
événements sportifs exceptionnels de l'année afin qu'ils soient
réussis et pour que la fête soit belle et profite à tous.

Nous n'en oublions pas pour autant les fêtes traditionnelles
de Semur, notamment les fêtes médiévales très attendues qui
reviennent les 4 et 5 mai prochains.

Tous ensemble, nous serons heureux de participer à ces
manifestations !

RETOUR EN IMAGES



Vœux 2024

Catherine Sadon, maire de Semur, a fait un bilan de ce qui s'est passé sur la commune en 2023 et a annoncé quelques-uns des projets qui s'annoncent pour 2024 dans un contexte d'inflation, de transition énergétique, écologique et économique, ainsi que de difficultés croissantes rencontrées par de nombreux citoyens.



Nouvel emplacement pour EXCO Socodéc

Le cabinet, spécialisé dans l'expertise comptable, l'audit et le conseil, a déménagé. Après avoir été situé au 2 rue Févret, il est désormais installé au 13 rue de la Croix-Belin (zone d'activité) depuis le 6 octobre 2023.



Semur en crue

Une importante crue a affecté Semur le 10 mars, avec une accumulation de précipitations atteignant 45,2mm en 24 heures, dépassant les records établis depuis 1999.



©Marie-Georgie Stavelot

Un monde dans le monde au 6 rue Buffon

Sylvain Gillot, menuisier depuis plus de 20 ans, est un artisan polyvalent. De la matière première à la création finale, il produit du mobilier, des sculptures et des objets utilitaires. En parallèle, il gère un élevage de moutons pour la production de laine, qu'il tisse ensuite pour l'ameublement.



À vos marques, prêts, partez !

La 9^e édition du Trail du Vieux-Semur, tenue le 13 janvier, a attiré 1380 participants, avec le soutien de près d'une centaine de bénévoles. Les organisateurs expriment leur gratitude envers la municipalité, les partenaires et les propriétaires de terrains pour leur soutien. Des plans prometteurs sont en cours pour rendre une 10^e édition encore plus mémorable.



Photo ©Kreasty

Massage O'Zen par Océane Constantin

Située au 9 rue de la Liberté, Océane propose des massages bien-être qui se concentrent sur le soulagement des tensions physiques, contrairement aux massages de relaxation qui ciblent la détente psychologique. Son objectif est d'atténuer les inconforts corporels.

Deuxième édition pour le Noël de la Saussiotte !

Le Centre social Simone-Veil a organisé un après-midi chaleureux et convivial le 20 décembre dernier sur la Plaine de la Saussiotte en partenariat avec le bailleur Orvitis et la ludothèque « Lud'Aux, Rejoignons ». Quelque 160 personnes ont profité d'ateliers manuels et créatifs.





Les enfants du Rempart s'engagent dans un projet NEFE d'arts visuels

Durant toute l'année scolaire, les enfants de l'école primaire du Rempart participent au projet « Notre École faisons-la ensemble » sur le thème : comment se comprendre lorsqu'on ne parle pas la même langue ? Encadrés par Adeline Piovoso, Céline Duchesne, le musée et la bibliothèque de Semur, ils explorent ce thème à travers les arts visuels.



Des chercheurs de l'Université de Bourgogne au musée

En février, Emmanuel Fara, Jérôme Thomas, Morgane Dubied, Jean-David Moreau et Romain Jattiot ont participé à un projet national nommé « E-Col+ programme de valorisation des données naturalistes en France ». Ce projet est coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Objectif : scanner en 3D des fossiles pour créer des copies numériques conformes aux originaux.



Vive les vacances au Centre social !

Avec l'accueil chaleureux de 67 enfants, 28 parents, l'engagement de 15 bénévoles, ainsi que la collaboration de 12 structures partenaires du territoire, une diversité d'activités enrichissantes a été assurée par le centre social de Semur.



France Services : Un guichet unique pour vos démarches administratives

L'Espace France Services, situé au Centre social, offre un accompagnement dans les démarches administratives quotidiennes. Avec 11 partenaires nationaux, dont La Poste et l'Assurance Maladie, une réponse adaptée est garantie. Alexia Pimentel, Chloé Messighaoui et Paula Smagacz accueillent et informent les usagers. Tel. : 03 80 97 09 27. **De plus, des permanences des impôts auront lieu les jeudis 2, 16 et 30 mai de 9 h à 13 h.**



Maîtres Jaffeu et Tissandier sont appelés à la barre

Installés au 17 rue de la Liberté, Alexandre Jaffeu, avocat compétent en droit du travail et en droit des contrats, et Thomas Tissandier, avocat compétent en droit des sociétés et en droit fiscal, viennent enrichir l'offre juridique locale.

Grand jeu de lecture au musée

Le 16 janvier, la salle Beaux-Arts du musée a vibré avec "les petits champions de la lecture", accueillant les élèves de l'école Sainte-Louise d'Époisses, guidés par leur institutrice Marie-Laure Roze. Douze élèves ont lu à voix haute un extrait de leur choix devant un jury composé de six membres.





Au fil des siècles, l'église Notre-Dame de Semur-en-Auxois a été le témoin privilégié de l'histoire locale.

LES 800 ANS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

La collégiale Notre-Dame de Semur-en-Auxois s'apprête à célébrer huit siècles d'histoire avec une année 2024 rythmée par une série d'animations et d'événements. Un anniversaire emblématique à ne pas manquer.

Si l'on ignore l'année exacte de la construction de l'église Notre-Dame, différents éléments historiques permettent de poser un cadre chronologique. On sait qu'une communauté de moines venant de l'abbaye de Flavigny est installée à Semur-en-Auxois en 879 et qu'une église est bien présente dans cette partie de la ville. En 1154, l'édifice a une double fonction : c'est un prieuré mais également une paroisse. Grâce à des donations, va naître la volonté de remplacer l'église primitive par un édifice plus vaste. Depuis longtemps déjà, chercheurs et historiens s'accordent à lancer le début de la construction dans les années 1220 et les dernières études menées tendent à confirmer cette fourchette chronologique.

On se trouve donc dans les années célébrant le lancement de ce vaste chantier que fut la construction de l'église. Il est important de célébrer l'anniversaire d'un des lieux emblématiques de la ville à

travers différentes manifestations et initiatives. L'association des Amis de la Collégiale a proposé, en lien avec la mairie, un programme de festivités qui débiteront le 9 mai, jour de l'Ascension, par une messe solennelle célébrée par l'archevêque Monseigneur A. Hérouard.

Un concert aura lieu l'après-midi avec le chœur grégorien d'Auxerre. Ce sera également le lancement d'un guide numérique qui sera accessible librement.

Des panneaux munis de QR codes vont être installés. Ils permettront d'accéder à des contenus historiques et photographiques de détails de l'architecture, de sculptures, de tableaux et de vitraux pas toujours accessibles à l'œil nu. Pour ce faire, les Amis de la Collégiale ont financé une campagne photographique réalisée par PhotoCréaNomade. Une sélection de 200 photos donnera à voir les richesses de l'église à travers les différents panneaux qui remplaceront ceux installés en 2000. Toutefois, en

hommage à Madame Nicole Bourgeois qui avait rédigé les textes, des éléments de son travail seront intégrés dans les nouveaux contenus.

Parallèlement, un livre d'art va paraître prochainement. Édité conjointement par PhotoCréaNomade et les Amis de la Collégiale, il permettra de découvrir l'église sous un regard nouveau.

Le 25 mai à 15 h, une conférence co-organisée par les Amis de la Collégiale, la Société des Sciences et la Ville aura lieu au musée. Luca la Barbera, doctorant en histoire de l'art présentera une conférence intitulée : « La collégiale Notre-Dame de Semur-en-Auxois au XIII^e siècle ».

Du 16 au 21 juillet, l'artiste Luc Dornstetter exposera dans la collégiale ses peintures sur le thème de l'Apocalypse.

Cet anniversaire marque le début d'autres manifestations qui auront lieu à l'occasion de la nouvelle tranche de travaux qui est en préparation.



La façade de l'Institut de Vigne, dans la rue qui porte son nom.

INSTITUT DE VIGNE : UN SERVICE, UNE HISTOIRE

L'Institut de Vigne, institution semuroise située rue de Vigne, assure depuis plus de 150 ans, des missions de protection de l'enfance. Propriété du Conseil départemental de la Côte-d'Or depuis mars 2022, il est actuellement l'objet d'un vaste projet de rénovation de ses locaux.

En juillet 1866, Alphonse De Vigne fait un legs à la commune afin d'élever « 20 jeunes filles pauvres de la région jusqu'à 21 ans » et d'améliorer les conditions de vie des vieillards et des infirmes de Semur.

L'achat d'une propriété dans le Faubourg des Bordes, près de l'ancien hôpital a permis l'accueil des jeunes filles dès 1874. L'orphelinat prend le nom d'Institut de Vigne et sa gestion est confiée au Conseil de surveillance de l'Hospice de Semur. Il s'installera rue de Vigne en 1882. Les conditions d'admission exigeaient que les familles soient domiciliées à Semur et qu'elles « abandonnent » leurs filles jusqu'à 21 ans. Cette deuxième condition disparaîtra rapidement. L'Institution se consacre à leur éducation et leur bien-être et est reconnue comme une maison d'éducation.

Au cours de son histoire, l'Institution évolue pour répondre aux besoins changeants de la société. En 1958, le maire de la ville, Robert Morlevat, signe un engagement avec la DRASSS et DASS afin d'accueillir les jeunes filles prises en charge par ce service et s'étendant à toute la Bourgogne. L'établissement s'ouvre avec une capacité de 144 jeunes de 8 à 21 ans. Il changera son nom en Institut de Vigne en 1965.

Les effectifs de la structure progressent rapidement. Un second bâtiment ouvre en 1967 portant l'effectif à 192 jeunes.

C'est en 1968 que le statut de l'établissement est modifié avec son rattachement à la ville et non plus à l'Hôpital. En 1972, il sera rattaché au

Bureau d'Aide sociale nouvellement créé. Une École Autonome de Perfectionnement municipale ouvre en 1960 pour scolariser les jeunes de l'Institut avec un enseignement scolaire et de formation ménagère. Elle prendra sa forme définitive dans un bâtiment construit à côté de l'Institut en 1966 avec classes et ateliers. L'EAP se transformera en SEGPA en 1996 se rattachant au collège de la commune, et permettant à tous les jeunes d'être scolarisés dans les établissements scolaires de droit commun de Semur et environs.

Au fil des décennies, les effectifs de l'établissement ont diminué progressivement, reflétant les changements nationaux dans la politique sociale. En 1990, l'Institut de Vigne compte 80 places pour des jeunes de 8 à 18 ans avec des prolongations de scolarité acceptées par les organismes payeurs. En 1994, l'Institut ouvre sa porte aux garçons.

Des nouveaux services ont ouvert leurs portes après 1958 : ouverture en 1963 d'un Foyer d'accueil pour les jeunes qui sortaient de l'établissement pour travailler, qui s'est transformé ensuite en FJT en 1971 et vendu en 2015 ; la création de Via Ferrata en 2006 pour l'accompagnement à domicile des enfants et familles étendu sur Montbard et Châtillon-sur-Seine en 2014, ouverture du service Chrysalide de 2009 à 2014 pour accompagner les jeunes mères célibataires.

Aujourd'hui, l'Institut de Vigne continue d'honorer ses engagements sociaux. Il accueille 45 jeunes en internat pris en charge uniquement par le Département de

la Côte-d'Or et 30 jeunes suivis dans leurs familles. Une douzaine de jeunes mineurs non accompagnés complètent l'effectif.

En dépit des transformations de la société depuis le 19^e siècle, il reste un pilier de l'assistance à l'enfance, prêt à s'adapter aux défis modernes tout en préservant son héritage historique.

Ainsi, à près de 160 ans d'existence, l'Institut de Vigne demeure fidèle à la vision généreuse de Monsieur De Vigne, offrant un refuge et une éducation à ceux qui en ont le plus besoin, avec l'assurance que son héritage continuera de rayonner dans les années à venir grâce à l'engagement du département.

PROPRIÉTÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

En juin 2022, le Conseil départemental a approuvé un investissement de 6,35 millions d'euros sur quatre ans pour rénover l'Institut de Vigne, vital pour les 50 mineurs qu'il héberge. Le projet, initié en 2019, vise à moderniser des locaux vieillissants. En mars 2022, le Département a acquis l'ensemble immobilier de l'Institut de Vigne auprès de la Ville de Semur-en-Auxois pour 1€ symbolique, puisque la commune ne pouvait pas supporter le coût des travaux.



Aujourd'hui, le centre hospitalier de Semur assure un rôle crucial pour l'Auxois-Morvan avec 800 professionnels.

LE CENTRE HOSPITALIER DE SEMUR, ESSENTIEL POUR LE TERRITOIRE

Le Centre Hospitalier Robert-Morlevat s'engage à fournir des soins de qualité et une gamme complète de services médicaux pour répondre aux besoins des habitants.

Depuis sa création, l'hôpital de Semur a évolué pour devenir un pilier essentiel de la santé dans la région. Dans les années 1960-1970, grâce à l'initiative de Robert Morlevat, alors maire de Semur, les bâtiments actuels ont vu le jour au lieu-dit « Champ Pierre », renforçant ainsi le rôle du CH au sein de la Bourgogne.

Aujourd'hui, le Centre hospitalier de Semur occupe une place centrale en tant que point d'équilibre entre le CHU Dijon-Bourgogne et les hôpitaux locaux, desservant une population de 60 000 à 80 000 habitants dans le secteur de l'Auxois-Morvan – Haute Côte-d'Or. En tant qu'établissement pivot du Groupement Hospitalier de Territoire 21-52, il bénéficie de structures modernes et d'équipements de pointe.

Les 800 professionnels du CH s'engagent quotidiennement dans une démarche d'amélioration continue pour garantir une offre de soins de qualité aux patients. Certifié au niveau B, le CH répond aux normes strictes de qualité et de sécurité des soins, tout en restant attentif aux besoins des usagers, des professionnels et des autorités publiques.

Doté d'un plateau technique médico-chirurgical varié, le CH est engagé dans un vaste programme de rénovation sur 5 ans. L'hôpital général va être entièrement modernisé pour répondre aux besoins actuels et futurs en termes d'espace, de confort et de fonctionnalité.

Sévèna Relland, directrice du Centre Hospitalier, exprime avec conviction : « La rénovation de l'hôpital général marque la conclusion d'un processus entamé il y a

plus de 10 ans avec la reconstruction du plateau technique. Notre établissement se positionne comme un pôle d'équilibre entre le CHU Dijon-Bourgogne et les hôpitaux de proximité, pour le bénéfice des populations locales mais également des régions avoisinantes. Nous sommes conscients de nos responsabilités et nous nous engageons à offrir à nos concitoyens un établissement à la pointe de la médecine moderne ».

Voici un aperçu des services disponibles
Santé mentale : l'équipe spécialisée propose des services de psychiatrie pour adultes et enfants, assurant un soutien et un traitement adaptés à chaque patient.

Médecine - Chirurgie - Obstétrique : l'hôpital offre une multitude de services médicaux et chirurgicaux : urgences, unité d'hospitalisation de courte durée, soins intensifs, bloc opératoire, médecine générale, soins ambulatoires, maternité, soins intensifs cardiologiques, imagerie médicale, laboratoire d'analyses, pharmacie et consultations.

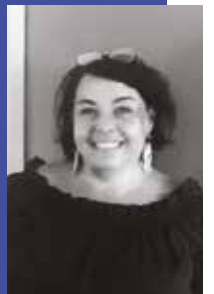
Établissements Associés : outre des services hospitaliers, le Centre Hospitalier compte un EHPAD avec 195 places pour les personnes âgées et un Institut de Formation en Soins Infirmiers pour les futurs professionnels de la santé.

Pour plus d'informations sur les services ou pour prendre rendez-vous, contacter :

03 80 89 64 64
 contact@ch-semur.fr
<http://www.ch-semur.fr>

SÉVÈNA RELLAND, NOUVELLE DIRECTRICE

L'Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté a nommé Sévèna Relland directrice du Centre Hospitalier de Semur, du Centre Hospitalier de la Haute Côte-d'Or et de l'EHPAD de Moutiers-Saint-Jean à compter du 23 octobre 2023. Diplômée de l'École des Hautes Études en Santé Publique et titulaire d'un DEA en Droits de l'Homme ainsi que d'une maîtrise en Administration économique et sociale, elle a débuté sa carrière en tant que directrice d'EHPAD. Par la suite, elle a occupé des postes de directrice adjointe aux affaires générales et juridiques, puis a rejoint la fédération hospitalière de France - Bourgogne Franche-Comté en tant que déléguée régionale adjointe. En septembre 2020, elle a rejoint le Centre Hospitalier d'Auxerre en tant que directrice adjointe tout en assurant temporairement la direction de La Maison départementale de retraite de l'Yonne.





La transition énergétique s'accélère en Côte-d'Or avec les énergies renouvelables (EnR).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS À SEMUR

À Semur-en-Auxois, la création d'une zone d'énergie renouvelable s'inscrit dans la volonté d'aménagement optimal du territoire sur le plan énergétique. Cette démarche vise à sécuriser, diversifier et accroître notre approvisionnement énergétique, tout en envoyant un signal positif aux porteurs de projets locaux.

En Côte-d'Or, les énergies renouvelables (EnR) sont déjà bien implantées, représentant 22 % de la consommation énergétique en 2022, avec un objectif ambitieux de 33 %.

À Semur, après avoir organisé une concertation notamment grâce à une réunion publique, l'équipe municipale a adopté une délibération définissant des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER). Une décision qui marque une étape cruciale pour mettre en avant la durabilité énergétique et la préservation de l'environnement pour les générations futures. Diverses initiatives sont déjà envisagées, notamment l'installation

de panneaux solaires sur les toits, les ombrières de parking et les petits projets solaires au sol. De plus, le potentiel hydroélectrique de l'Armançon pourrait être exploité à partir d'anciens barrages électriques et de moulins. Les éoliennes, quant à elles, ne sont pas autorisées sur la commune.

Si ces ZAER ciblent principalement les porteurs de gros projets énergétiques, il est à noter que les particuliers peuvent déjà installer des panneaux photovoltaïques uniquement après en avoir fait la demande auprès du service urbanisme et à condition qu'ils ne soient pas visibles de l'espace public dans le secteur sauvegardé.

Ces zones visent à faciliter l'implantation de projets d'énergies renouvelables en offrant des avantages et des incitations aux développeurs, tels que des procédures d'autorisation simplifiées, des délais d'instruction accélérés ou d'autres formes de soutiens logistique et financier.

Cependant, ces avantages doivent être mentionnés dans le cahier des charges et ne peuvent pas être discriminatoires envers d'autres projets. L'objectif est d'accélérer la transition vers des sources d'énergie plus propres et durables, tout en stimulant l'investissement dans le secteur des énergies renouvelables.

TAPAGE!
 Festival du livre jeunesse
 17-18-19 Mai 2024
 Au Bahut, 12 rue du Lycée, Semur-en-Auxois
 Horaires & programme : www.lebahut.net/librairie-ecritoire.fr



Le conseil municipal jeune a mené sa première action de l'année.

UNE SÉANCE DE PLANTATION POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES

Le conseil municipal jeune de Semur se lance dans de nouvelles actions pour améliorer notre collectivité. La première de l'année 2024 a été réalisée en janvier dernier et concernait la plantation d'arbres et arbustes à l'école des Croisettes.

Ce projet fait suite à la demande de l'équipe pédagogique de l'école maternelle des Croisettes qui concorde avec le souhait des conseillers municipaux jeunes de planter des arbres. Il a été subventionné à 70 % par le Conseil régional dans le cadre du programme « Vergers de sauvegarde 2023 ». Grâce aux recommandations des Croqueurs de pommes sur le choix des variétés, sept poiriers, huit pommiers, ainsi que dix arbustes fruitiers (framboisiers, cassissiers, groseilliers) ont été plantés par les jeunes en janvier dernier. Olivier Bonafé de l'entreprise Concept Nature les a guidés dans le processus de plantation. S'ajoutent à cette opération la pose de panneaux informatifs et l'installation d'un gros hôtel à insectes. Une fois les plantations achevées, les enseignantes auront l'opportunité d'intégrer ces

nouvelles installations dans leurs activités pédagogiques. Ces espaces verts offriront un terrain propice à l'apprentissage et à la sensibilisation des élèves à la nature et à l'environnement.

Par la suite, les conseillers municipaux jeunes auront l'occasion de participer à des séances de taille et de récolte. Dans le cadre d'une collaboration fructueuse, un partenariat est en cours avec les Croqueurs de pommes de Semur. Cette coopération promet d'apporter des conseils avisés et un soutien précieux pour la réussite des projets environnementaux de la commune.

En parallèle, l'école maternelle du Rempart explore des solutions pour reverdir sa cour de récréation. Une réflexion en cours pourrait déboucher sur une action concrète courant 2025, un projet auquel devraient être associés les conseillers municipaux jeunes.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

En décembre 2023, six élèves de CM1 issus des écoles élémentaires locales (Saint-Joseph, Rempart et Champlon) ont été élus par leurs camarades pour siéger au conseil municipal jeune (CMJ). Ces nouveaux membres ont rejoint six autres élus en 2022 (passés en CM2 cette année), formant ainsi un groupe de 12 jeunes conseillers âgés de 8 à 11 ans. Ils ont exprimé leur volonté de réaliser plusieurs activités, telles la plantation de végétation et la visite de lieux culturels. Ils aspirent également à organiser des rencontres sportives entre les écoles, à rendre visite aux personnes âgées, à installer des stationnements vélos près des écoles et à veiller à maintenir la propreté de la ville.

Je roule au SUPER ETHANOL grâce à SEMUR AUTO SERVICES

Route de Dijon
03 80 97 02 61

ARRIVAGE DE VÉHICULES

ÉTHANOL E85 FLEXIFUEL



Les murs en pierres sèches font partie intégrante de notre paysage et de notre patrimoine.



Des sacs à disposition des propriétaires de chiens.

LES MURS EN PIERRES SÈCHES : UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Ces murs, témoins de notre histoire et de notre savoir-faire traditionnel, ajoutent non seulement à la beauté de notre ville, mais également à sa biodiversité et à son équilibre écologique. Ils sont protégés dans le cadre du PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur). La préservation de ce patrimoine est un véritable enjeu.

Les murs en pierres sèches, comme leur nom l'indique, sont construits sans aucun mortier ou liant. Ils sont constitués de pierres (granit rose et calcaire sinémurien) soigneusement empilées et agencées de manière à former une structure solide et durable. Cette technique ancestrale remonte à plusieurs siècles et a été largement utilisée dans la construction des champs, des enclos, des jardins et même des bâtiments.

Ces murs offrent de nombreux avantages. Ils permettent notamment la circulation de l'air et de l'eau, favorisant ainsi le drainage des sols et la préservation de la biodiversité. De plus, ils offrent un habitat naturel à de nombreuses espèces végétales et animales, contribuant ainsi à l'équilibre écologique de la région.

Cependant, malgré leur importance historique et écologique, les murs en pierres sèches sont souvent confrontés à des défis de préservation. L'érosion, les intempéries, le vandalisme et le

manque d'entretien peuvent menacer leur intégrité et leur durabilité.

Leur entretien régulier est essentiel pour les préserver. En réparant les dommages, en consolidant les structures et en prévenant l'érosion, nous contribuons ainsi à assurer leur pérennité pour les générations futures.

Vous avez des murs en pierres sèches sur votre propriété ? Le service urbanisme de la ville se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de sauvegarde de ce patrimoine.

Contact



03 80 97 42 41



urbanisme@ville-semur-en-auxois.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Vendredi matin : ouvert de 8 h 30 à 12 h 30 - l'après-midi : fermé au public (uniquement sur rendez-vous).

ERRANCE ANIMALE ET PROPRETÉ, UN APPEL AU RESPECT ET À LA SALUBRITÉ

Pour garantir la qualité de vie de tous, la municipalité tient à rappeler quelques règles essentielles concernant nos amis les animaux. Il est formellement interdit de laisser errer ou divaguer les animaux sur le territoire de la commune. Que ce soit pour une balade ou une simple sortie, tous les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils circulent sur le domaine public, même accompagnés de leur maître. De plus, chaque animal doit être identifiable, que ce soit par tatouage ou par puce électronique, afin d'assurer leur traçabilité en cas de besoin. Par ailleurs, chaque propriétaire est responsable du comportement de son animal en matière de propreté. Il est impératif de veiller à ce que nos compagnons à quatre pattes ne salissent pas la voie publique avec leurs déjections. En cas de négligence, l'enlèvement et le nettoyage des déjections canines déposées sur les parties non autorisées de la voie publique pourront être facturés au contrevenant. Une contravention de classe 1 pourra également être dressée, le montant de celle-ci pouvant atteindre 38 €. En respectant ces règles élémentaires, nous contribuons tous ensemble à maintenir la propreté et la tranquillité de notre belle commune.

TRAVAUX



Les travaux de la future unité d'autodialyse avancent

Une nouvelle unité d'autodialyse ouvrira bientôt ses portes à proximité du Centre Hospitalier de Semur, rue du 8-Mai 1945. D'une superficie de 280 mètres carrés, ce centre comprendra huit postes d'autodialyse assistée et pourra accueillir jusqu'à 32 patients. La livraison du bâtiment est prévue pour juillet 2024.



Maison de l'Eau et de la Biodiversité : un modèle environnemental

Avec sa production d'électricité propre, sa régulation thermique autonome et sa récupération des eaux de pluie, la maison de l'Eau et de la Biodiversité illustre l'exemplarité dans la gestion des ressources. En accueillant le public, les élus, les écoles et les centres de loisirs, elle deviendra un pôle central, un modèle de développement pour nos territoires ruraux. Cette maison favorisera les échanges et la mutualisation des ressources, tout en jouant un rôle clé dans la préservation de la biodiversité et la gestion de l'eau.



Taille des arbres à Semur

Beaucoup d'arbres, notamment ceux situés près de la plaine de jeux de la Saussiotte, ont été taillés. Les habitants des HLM bénéficient désormais d'un peu plus de soleil. Il est important d'entretenir les arbres.



Une nouvelle balayeuse fait son arrivée !

Cette nouvelle acquisition, louée en leasing, offre toutes les options souhaitées : un balai désherbeur pour le nettoyage mécanisé des trottoirs et une aspiration arrière permettant le nettoyage des grilles pluviales, améliorant ainsi l'efficacité et l'efficience de nos opérations de nettoyage urbain.

Opérations archéologiques à Semur : restitution des résultats

Le 16 mars dernier, une conférence a eu lieu au musée municipal, co-organisée par la mairie et la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur. Cette séance a éclairé l'audience sur l'histoire et l'évolution de Semur-en-Auxois grâce aux récentes découvertes archéologiques. Un total de 125 personnes a assisté à cet événement instructif.





Semur avait déjà eu le privilège d'accueillir une étape du fameux Tour de France en 2007.

SUR LA ROUTE DU TOUR DE FRANCE ET DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Grâce au Département de la Côte-d'Or, Semur-en-Auxois accueillera le Tour de France le samedi 6 juillet pour le départ de la huitième étape ainsi que la Flamme olympique le 12 juillet 2024.

Semur se prépare à vivre un événement d'exception, en accueillant une étape du Tour de France cycliste 2024. Ce n'est pas la première fois que lui revient ce privilège puisqu'en 2007, elle avait déjà été ville-départ d'une étape de cette course mondialement reconnue.

La date a été fixée au samedi 6 juillet prochain. Entre 20 000 et 40 000 personnes sont attendues pour assister à l'événement. Pour marquer cette occasion, la ville sera ornée aux couleurs du Tour de France, une décoration ayant été réalisée avec soin par les services techniques communaux et des associations semuroises.

Le programme de cette journée exceptionnelle sera riche en animations. Dès la veille, le village du Tour de France prendra ses quartiers sur l'esplanade de la Bague, site réservé uniquement

aux équipes et sponsors. Le jour J, les festivités débiteront dès 9 h avec des animations proposées par la société organisatrice du Tour.

À 11 h 05, la caravane passera, suivie à 11 h 30 par la présentation des coureurs sur le podium.

Le départ fictif sera donné à 13 h 05, mais dès 10 h 50, huit jeunes cyclistes licenciés prendront le départ pour une course préliminaire.

Le parcours, traversant plusieurs rues de Semur-en-Auxois, promet d'être spectaculaire.

Pour assurer le bon déroulement de l'événement, certaines rues seront interdites à la circulation et au stationnement.

Des parkings seront mis à disposition à l'extérieur de la ville, et des déviations seront mises en place pour faciliter la circulation.

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE LE 12 JUILLET

Le 12 juillet marquera le début du relais de la Flamme olympique en Côte-d'Or qui démarrera par Semur. Le parcours de 3,2 km sera bientôt dévoilé, avec une quinzaine de porteurs se passant le flambeau tous les 200 mètres. La veille, le 11 juillet à 22 h 30, un cinéma en plein air est prévu Plaine de la Saussiotte. Le jour J, le relais se déroulera de 8 h 30 à 9 h 30, suivi d'une journée festive avec des animations en lien avec les Jeux Olympiques, en collaboration avec les associations sportives et culturelles ainsi que l'accueil de loisirs. La soirée se clôturera avec le traditionnel bal des pompiers qui a lieu habituellement le 14 juillet.

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - CUISINE - LITERIE - SAV

Profitez de nos bons plans et regarder le Tour de France en Haute Définition



PRO & Cie



7000 produits disponibles sur notre site

03 80 89 35 36 - 31, avenue du Gal Mazillier - 21140 Semur-en-Auxois

www.procie-semur-en-auxois.com



La ville se prépare à accueillir les Fêtes médiévales ainsi que la 386^e édition des Fêtes de la Bague.

MÉDIÉVALES ET BAGUE : LE PROGRAMME

La ville se prépare à accueillir les Fêtes médiévales et la 386^e édition des Fêtes de la Bague, deux événements emblématiques qui réunissent chaque année des milliers de visiteurs. Découvrez ici le programme.

FÊTES MÉDIÉVALES

Mercredi 1^{er} mai

De 9 h à 17 h : prêt de costumes (avec caution) à l'office de tourisme.

Samedi 4 mai

À 10 h : lancement des festivités avec le marché médiéval et les animations tout au long de la journée.

À 19 h : banquet animé au Caveau des Maréchaux. Places limitées, tarif 27 €, réservation obligatoire auprès de l'office de tourisme au 03 80 97 05 96.

À 21 h 45 : spectacle de feu « Les dernières amazones ». Gratuit visible place de l'Ancienne-Comédie.

Dimanche 5 mai

À 10 h : marché médiéval, animations

tout au long de la journée et lancement des « Gueux Olympiques », manifestation au cours de laquelle des équipes tenteront de remporter la flamme olympique 2024 sur un parcours proposant 6 épreuves mises en place tout au long des Fêtes médiévales.

À 17 h : défilé.

Sur les 2 jours : musique, jeux pour enfants, théâtre de rue, tavernes et restauration, marché médiéval.

FÊTES DE LA BAGUE

Vendredi 24 mai : inauguration des Fêtes de la Bague avec le traditionnel concert du Grand Orchestre de l'école de musique et de danse Auxois-Morvan

et la retraite aux flambeaux, suivis de l'ouverture officielle de la fête foraine à 22 h.

Samedi 25 mai : course des Chaussées et Ronde des Jouvenceaux.

Vendredi 31 mai : course de la Bague sur le cours Charles de Gaulle précédée d'un spectacle de voltige équestre de la compagnie Equivie. Foire commerciale toute la journée.

Samedi 1 juin : feu d'artifice tiré depuis la Plaine de la Saussiotte.

Dimanche 2 juin : course à la Timbale sur le cours Charles de Gaulle.

Du 24 mai au 2 juin : fête foraine sur l'Esplanade de la Bague et le cours Charles de Gaulle.

Un instant pour vous
03-80-97-17-02
Salon de coiffure
Elle & Lui
Centre Commercial Champlon - 21140 Semur-en-Auxois
Siret : 80435378700026

Chez ELSA & NICOLAS
EPICERIE - TRAITEUR - ARTISANATS
Produits frais locaux
cuisinés tous les jours par nos soins
chezsaetnicolas@gmail.com
19, rue Buffon - 21140 Semur-en-Auxois

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Depuis nos dernières tribunes 39, 40, 41, quoi de neuf ? Rien ! Toujours des intentions (un pas en avant, 2 pas en arrière) et des grandes annonces mais pas grand chose de concret fait par la commune, notamment sur l'entretien de la ville, pour son animation... ni d'investissements significatifs (collégiale, rénovation des rues...). Ce n'est pas étonnant au regard de la situation financière dégradée et de l'absence de décisions de restructuration. Les gros investissements sont à l'initiative des autres collectivités :

CCTA : zone d'activités économiques, école de musique

SESAM : travaux d'assainissement

Conseil départemental : reprise de l'IDV

Beaucoup de Semurois nous questionnent, à force de ne pas avoir de réponse ou d'écoute des élus de la liste majoritaire . Et quand nous reportons ces questions lors des réunions de conseils, ce n'est manifestement pas apprécié de Mme le Maire et de ses adjoints... Élus majoritaires qui, à la vue de leur taux d'absentéisme aux conseils municipaux (entre 25 et 30 %) semblent, pour une bonne part, ne plus être motivés.

Mi-mars, le budget 2024 n'est toujours pas présenté ! Dans notre prochaine tribune, nous vous en donnerons lecture.

Patricia Lasnier-Bina, Hubert Cornu, Valérie Chaumet
Groupe Semur au Coeur

TRIBUNE DE L'ÉQUIPE MAJORITAIRE

Comme chaque année et comme le prévoit la loi le vote du budget a lieu en avril.

Alors que l'opposition municipale nous prédisait une année catastrophique, l'année 2023 s'achève en excédent en fonctionnement et en investissement, avec une nette amélioration de la situation budgétaire et financière de la commune. En effet, le taux d'épargne et la capacité d'endettement ont rejoint la moyenne nationale. Ce résultat est du grâce aux nombreuses économies réalisées. Les dépenses de fonctionnement sont inférieures à celle de 2022 malgré l'explosion des coûts. Ainsi, ce budget pour la première fois depuis longtemps affichera une capacité de financement de 2 700 000 € d'investissement.

Nous avons dans ce contexte préparé un budget 2024 déterminé malgré de fortes incertitudes sur les recettes liées aux réformes fiscales annoncées.

Les investissements se font en fonction des compétences de chacun des acteurs. Ainsi, les travaux réalisés par le SESAM sont pour les eaux usées et la commune prend en charge les eaux pluviales (700 000 €). Tous les travaux sont conduits par le SESAM, la commune remboursant sa quote-part.

Les opérations d'investissement de 2023 ont porté pour beaucoup sur les installations sportives, sur la transition énergétique avec le remplacement petit à petit des chaudières et des huisseries... Le grand nombre de bâtiments publics nous obligent à poursuivre sur ce chemin afin de diminuer notre facture énergétique.

En 2024, de nouvelles opérations se préparent : la collégiale, la couverture des terrains de tennis, la réalisation d'un nouveau parking, etc... Subventionnée à hauteur de 30 000 € par an, l'entretien de la voirie doit être intégré dans des projets plus larges qui bénéficient de subventions plus élevées comme par exemple la végétalisation ou l'aménagement des espaces publics afin de redynamiser le centre-ville.

Réunions de quartiers

Vendredi 12 avril à 18 h : Quinconces, rue du pavé Saint-Lazare, rue de Paris, rue des Vaux, quai d'Armançon... à la mairie.

Mercredi 17 avril à 18 h : chaume Pertuisot, chaume aux Aulnes, rue des Ardelons, rue du Saussis... à la mairie.

Vendredi 19 avril à 18 h : route de Charentois, rue des Alouettes, rue du 8 mai, rue du Champ de foire, rue de Cari... à la Maison des Associations.

Vendredi 26 avril à 18 h : quartier Champlon, route de Dijon, rue de la Ferme Champlon, rue Henri-Camp...

à la Maison des Associations.

Samedi 27 avril à 10 h 30 : centre-ville, rue de la Liberté, rue du Champ de Foire, rue du Bourg-Voicin, rue De Vigne... à la mairie.

Jedi 2 mai à 18 h : avenue du Tir, avenue de Ciney, rue Augustin-Mouchot, rue de Belgique, rue de Verdun... au Centre social.

Théâtre du Rempart

11 avril à 20 h : « Queen Kong ». À partir de 16 ans, plein tarif : 12 €, tarif réduit : 7 €.

20 avril à 20 h : concert + projection de photos « Pour les Droits humains ».

Tout public, gratuit.

30 avril à 20 h : BD concert d'après la bande dessinée Zaï Zaï Zaï de Fabcaro. Tout public, plein tarif :

12 €, tarif réduit : 7 €.

Au musée

Jusqu'au 11 mai : exposition « Sur les planches des mangakas » en lien avec le festival BD de Semur-en-Auxois, 6-7 avril et 13-14 avril 2024 pour la 18^e édition.

13-27 avril : ateliers manga au musée de 16 h à 17 h pour les enfants à partir de 7 ans.

10 mai à 15 h et 11 mai à 11 h :

visite guidée au musée sur les œuvres qui proviennent de la collégiale.

18 mai de 19 h à 22 h : Visite du musée à la lampe frontale en petits groupes.

25 mai à 14 h 30 : conférence « Notre-Dame de Semur, l'œuvre du XIII^e siècle », par Lucas La Barbera, à la salle Beaux-Arts.

Au Centre social Simone-Veil

16 juin : 4^e édition de « La rue aux enfants ». Plus de 30 animations gratuites, avenue de Ciney.

Festival du livre jeunesse

17-19 mai : Première édition de « TAPAGE ! », festival du livre jeunesse organisé par Le Bahut et la Librairie l'Écritoire. Rendez-vous au Bahut, 12 rue du lycée à Semur.

Cyclisme

9 juin : passage de la course internationale « Côte-d'Or Classic Juniors » à Semur entre 13 h 30 et 15 h.

Vente de matériel de motoculture



Microtracteurs



Tondeuses autoportées



Tondeuses



Robots



Débroussailleuses



Tronçonneuses



Pièces détachées

Sortie Semur-en-Auxois
6 Route de Montbard - 21140 MILLERY
rbgmotoculture@gmail.com
03 80 97 02 77



une gamme complète
tout électrique !

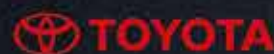
EGO



tommy

GARAGE

ESPACE TRIMARQUE À SEMUR-EN-AUXOIS



Venez essayer la voiture qui VOUS correspond !

NOUVELLE DS7 CROSS BACK

YARIS CROSS HYBRIDE



ami
100% ELECTRIC



NOUVELLE C5 AIRCROSS

TOMMY Garage • 1 route de Montbard • 21140 Semur-en-Auxois

03 80 97 07 89 • www.tommygarage.fr

Suivez
notre actualité !

